

# L' Abrinord

Bulletin de liaison  
Janvier 2010 | Vol. 3



Claude Magnan,  
Président

## Mot du président

### En gestion «intégrée», tout est négociable, sauf la concertation !

En décembre 2009, les grands élus de la planète étaient conviés à Copenhague pour une rencontre historique de gouvernance participative. L'objet : la protection de l'environnement associée à l'apparition de notre espèce sur cette planète, par une gestion intégrée de ce bien commun ultime. Or, les résultats auront été en deçà des prévisions les plus pessimistes. Pourquoi ? Il appert que les conditions gagnantes n'étaient pas au rendez-vous. Et à cet égard, la position canadienne dite « non négociable » incarnait parfaitement la condition perdante.

Plus près de nous, les acteurs de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord sont conviés par Abrinord pour développer et mettre en œuvre une gestion intégrée des eaux de surface et des eaux souterraines de l'ensemble du bassin versant. Cette gestion, pour être véritablement « intégrée », sera invariablement le résultat de compromis ne traduisant que partiellement la position de départ de chacun des acteurs, et ce, sans exception ! Le caractère « intégré » des actions sera concrétisé dans une multitude d'ententes de bassin, lesquelles ne seront possibles que si les partenaires recherchent un projet véritablement partagé par consensus. Tant le citoyen-propriétaire que le scientifique, tant l'entreprise privée que les gouvernements de première ligne, devront contribuer à cette gestion intégrée, sans nécessairement y retrouver la totalité de leur position initiale et chacun devra accepter malgré tout d'agir en concertation. Par définition, la gestion intégrée sera le résultat d'un compromis de chacun ou elle ne sera pas. Pour y arriver, une seule condition gagnante, préalable et incontournable : tout est négociable, sauf la concertation entre les acteurs. Et l'inaction n'est pas une option !

## Dans ce numéro

<b>Des nouvelles du bassin versant</b>	<b>2</b>
Journée de formation pour les golfs des Laurentides	2
Renouvellement du statut de membre	2
Une nouvelle chargée de projet au PDE	2
<b>La page du PDE</b>	<b>3</b>
Quelques objectifs du PDE en bref	3
Les ententes de bassin	3
<b>Le mot de la fin</b>	<b>4</b>
Évènements à venir	4
La photo du bassin versant	4

Ce bulletin est disponible en ligne sur  
[www.abrinord.qc.ca/bulletin.html](http://www.abrinord.qc.ca/bulletin.html)

## Mot de la directrice générale

Je suis très heureuse de vous annoncer mon entrée en poste en tant que directrice générale d'Abrinord et c'est avec grand plaisir que j'accepte les nouveaux défis qui me sont confiés par le conseil d'administration en ce début d'année.

Je suis convaincue que 2010 sera remplie de nouveautés pour Abrinord, notamment par la mise en place de la toute nouvelle Table de concertation du bassin versant de la rivière du Nord. Cette année sera grandement marquée par l'accent mis sur la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant. Pour cette raison, j'invite tous les acteurs de l'eau à participer activement à la protection de l'eau et à faire leur part dans l'atteinte des objectifs de notre PDE.

Bonne année et au plaisir,

Isabelle Marcoux, directrice générale

**Abrinord**

## Journée de formation pour les golfs des Laurentides

Le vendredi 9 octobre dernier s'est tenue une journée de formation au terrain de golf Royal Laurentien de Saint-Faustin-Lac-Carré. Lors de cette journée, les surintendants de golf de la région des Laurentides ont pu assister à quelques conférences portant sur les pratiques écologiques qui peuvent être mises en place sur les terrains de golf. Un atelier pratique sur la revégétalisation des bandes riveraines a également été offert et une portion riveraine du terrain de golf a été revégétalisée.

Ce projet, initié par la MRC des Laurentides, a été réalisé en collaboration par Abrinord, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides, AGIR pour la Diable, la SADC des Laurentides et ACCORD Laurentides.



## Renouvellement du statut de membre

L'Assemblée générale annuelle des membres 2010 aura lieu le 25 mars prochain. Il est donc temps pour les membres de penser à renouveler leur adhésion à Abrinord et ainsi participer à la démarche de concertation visant à protéger et à améliorer la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord.

## Investissements à Sainte-Agathe-des-Monts

Les gouvernements provincial et fédéral, conjointement avec la municipalité de Sainte-Agathe-des-Monts, ont annoncé en décembre dernier l'investissement de 20 millions pour la mise à niveau de l'usine d'épuration et des ouvrages de surverse de la municipalité.

Le projet prévoit notamment des travaux visant à contrôler les débordements par la mise en place d'un égoût sanitaire et pluvial, à augmenter la capacité de pompage et la réutilisation d'une ancienne station d'épuration comme bassins de rétention. De plus, des travaux d'agrandissement du bâtiment de pré-traitement sont prévus. Au total, ce sera 12 711 personnes qui pourront bénéficier de ce projet.

### Source :

<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Decembre2009/22/c5143.html>

L'adhésion des membres est importante puisqu'elle permettra de financer et de supporter les actions des acteurs de l'eau. Elle permettra également de démontrer l'appui de la communauté au mandat de l'organisme, par conséquent, à l'importance de protéger l'eau. De plus, pour avoir droit de vote lors de l'assemblée, les membres doivent obligatoirement être membres en règle d'Abrinord depuis au moins 10 jours.

Veuillez noter que les municipalités faisant partie d'une MRC partenaire sont automatiquement considérées comme membres d'Abrinord.

Pour plus d'informations, consultez le site web, dans la section **Devenir membre** : <http://www.abrinord.qc.ca/devenirmb.html>

## Une nouvelle chargée de projet au PDE

Suite à l'entrée en poste de Mme Isabelle Marcoux comme directrice générale d'Abrinord, le poste de chargée de projet au PDE qu'elle occupait s'est retrouvé vacant. Ce sera Mme Karine Thibault qui la remplacera à partir du 11 janvier 2009. Mme Thibault a une grande expérience comme chargée de projets en environnement dans divers organismes et a participé à plusieurs projets à caractère humanitaire. L'équipe d'Abrinord est très heureuse de l'accueillir en ce début d'année. Vous pourrez la joindre au [pde@abinord.qc.ca](mailto:pde@abinord.qc.ca).



## Quelques objectifs du PDE en bref

Le Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière du Nord identifie trois (3) objectifs reliés aux rejets industriels (objectifs 10, 11 et 12). Le secteur industriel a été retenu lors de l'élaboration du plan d'action puisque, selon le PDE, les industries sont de grandes consommatrices d'eau et sont susceptibles de rejeter des charges polluantes importantes vers le réseau hydrographique, notamment au niveau des substances toxiques.

Ces trois objectifs visent à améliorer l'assainissement des eaux usées industrielles et à assurer le suivi des rejets. Premièrement, l'objectif 10 concerne la caractérisation et l'inventaire de tous les rejets industriels à l'égoût, ce qui permettra d'améliorer les connaissances et de cibler les situations problématiques. Deuxièmement, l'objectif 11 vise à assurer le suivi des rejets industriels problématiques et de veiller à améliorer la qualité de ces rejets. Finalement, l'objectif 12 suggère de créer des programmes incitatifs et des projets dans le but d'inciter les industries à suivre l'évolution technologique et à améliorer la qualité de leurs rejets.

Les industries du bassin versant de la rivière du Nord sont principalement situées aux environs de Saint-Jérôme et de Lachute. Elles appartiennent à différents secteurs : pâtes et papiers, agroalimentaire, chimie, textile, métallurgie, carrière et sablière, bois, etc.



## Les ententes de bassin

Depuis octobre 2009, Abrinord a annoncé aux médias la signature de 2 ententes de bassin. Rappelons que la signature d'une entente de bassin est un engagement à effectuer des actions jugées prioritaires dans le PDE.

### Entente No 5

La MRC des Pays-d'en-Haut a fait un ajout à son « Schéma d'aménagement et de développement » afin de réglementer la mise en place de méthodes de contrôle de l'érosion lors des travaux ayant un impact sur le sol (nivellement, remaniement et autres). Ainsi, tous les propriétaires ou occupants d'un immeuble devront dorénavant s'assurer de prendre les mesures nécessaires pour empêcher le transport des particules de sol hors de leurs terrains afin d'éviter que celles-ci se rendent aux plans d'eau.

### Entente No 8

Gestion environnementale Nord-Sud (GENS) a réalisé au Lieu d'enfouissement technique (LET) de Lachute des travaux d'une valeur d'environ 1,5 million\$, afin de réduire la quantité d'agents polluants dans les rejets d'eaux industrielles.

Il est possible de consulter les ententes de bassin en ligne sur le site Web d'Abrinord : [www.abrinord.qc.ca/gestionbv.html](http://www.abrinord.qc.ca/gestionbv.html)

### Saviez-vous que... ?

La Politique nationale de l'eau du Québec identifie plusieurs grandes orientations visant à protéger l'eau, dont celle d'implanter la gestion intégrée du Saint-Laurent. Comme le fleuve a atteint un seuil critique au début des années 1970, il est devenu nécessaire de protéger et de restaurer le Saint-Laurent. Les gouvernements du Québec et du Canada se sont alors associés afin d'élaborer et de mettre en œuvre le Plan d'action Saint-Laurent.

Lors de la mise sur pied de ce plan d'action, 14 zones d'intervention prioritaires (ZIP) ont été définies afin d'assurer la protection du fleuve. Des comités réunissant les communautés riveraines ont alors été formés et travaillent à structurer la concertation et l'action des principaux usagers du Saint-Laurent et à mettre en œuvre des plans d'action et de réhabilitation écologique.

Source : MDDEP  
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/politique/index.htm>

Pour plus d'informations sur le Plan St-Laurent et les comités ZIP :  
[http://www.planstlaurent.qc.ca/sl\\_bm/collectivites/zip/comite/accueil\\_f.html](http://www.planstlaurent.qc.ca/sl_bm/collectivites/zip/comite/accueil_f.html)



## Évènements à venir

14 janvier	53 <sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration d'Abrinord
1 <sup>er</sup> février	Mise à jour de la revue de presse sur <a href="http://www.abrinord.qc.ca/revue.html">www.abrinord.qc.ca/revue.html</a>
22 mars	Journée mondiale de l'eau
25 mars	Assemblée générale annuelle des membres d'Abrinord
25 mars	54 <sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration d'Abrinord

## La photo du bassin versant



Cette photographie du bassin versant a été prise par Julie Clément, stagiaire au Plan directeur de l'eau chez Abrinord pour l'été et l'automne 2009.

Elle a été prise à la mi-décembre au centre-ville de Saint-Jérôme. On y aperçoit une portion urbaine de la rivière du Nord.

Nous vous invitons à nous envoyer vos photos et évènements à l'adresse courriel suivante: [communications@abrinord.qc.ca](mailto:communications@abrinord.qc.ca)

## Conception et rédaction du bulletin par la permanence d'Abrinord :

Isabelle Marcoux, directrice générale | [dg@abrinord.qc.ca](mailto:dg@abrinord.qc.ca)  
Sophie Tremblay-Carle, responsable des communications | [communications@abrinord.qc.ca](mailto:communications@abrinord.qc.ca)  
298 rue Labelle, bureau 109, Saint-Jérôme, J7Z 5L1 | 450.432.8490 | [abrinord.qc.ca](http://abrinord.qc.ca)

